MAÎTRISE D'OEUVRE DE LA FABRIQUE LOUBON

MEDIATHÈQUE, POLE DE PRATIQUE ARTISTIQUE ET CITOYENNE

MARSEILLE (13)

1950

2025

- Note de compréhension (5pages)
- Présentation de l'équipe
- Répartition des éléments de mission par phases
- Méthodologie

MÉMOIRE TECHNIQUE

La Fabrique Loubon

FAIT DU BRUIT !

Transformation d'une ancienne minoterie en équipement de quartier.

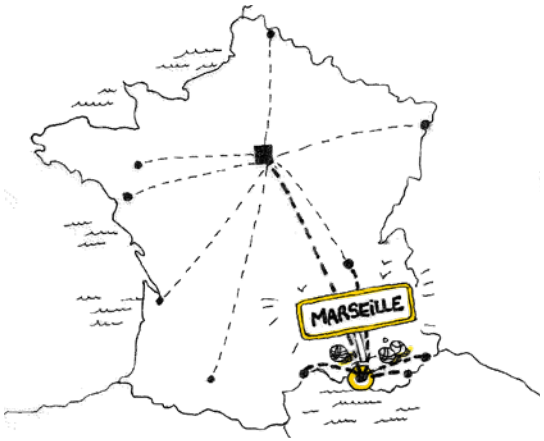

Voilà des années que la Fabrique Loubon n'a pas fait de bruit. Ce temps est révolu !
L'ancienne minoterie une première fois convertie,
va de nouveau voir son bâti animé.
De médiathèque sonore à maison de quartier,
De quel super équipement les habitants vont-ils bientôt pouvoir profiter ?

I. COMPRÉHENSION DES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE ET IDENTIFICATION DES PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES :

Voici son histoire ...

La concrétisation du projet rue Loubon est le fruit d'une convergence d'ambitions portées par différents acteurs autour d'un objectif commun : améliorer le cadre et la qualité de vie des Marseillais et notamment du 3e arrondissement.

... avec le soutien de l'Etat et des Collectivés :

Le contexte politique

Cet arrondissement dont la population est en forte précarité fait partie de différents périmètres définis par l'ANRU et les collectivités locales. Ces périmètres ont pour objectifs de cibler les quartiers prioritaires en termes de **renouvellement urbain** et d'accélérer la réalisation d'opérations d'aménagement.
Ainsi le 3e arrondissement de Marseille s'inscrit dans le **Projet Partenarial d'Aménagement** piloté par la Métropole, la Ville de Marseille et 7 autres partenaires, visant le renouvellement du centre-ville élargi de Marseille.
Il est également inclus dans le périmètre de l'opération Grand Centre-Ville issue du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain et dans lequel se développe plus spécifiquement le projet urbain **Quartiers Libres Saint Charles-Belle de Mai.**

Hey mais ça bouge par ici ! Le tracé de ces zones s'accompagne d'études socio-démographiques et de concertations citoyennes qui définissent et justifient la nature des projets. Ainsi **plusieurs actions sont déjà engagées** autour du site comme l'implantation du groupe scolaire Jolie Manon, l'aménagement des Casernes de la Belle de Mai, la pacification du boulevard Boyer et de la rue Levat répondant à ces préconisations spécifiques.

Le contexte historique et urbain

La structure urbaine du quartier est principalement héritée de l'activité industrielle implantée dans le 3e arrondissement au XIXe siècle. Par leur ampleur les manufactures d'allumettes, les raffineries de sucre constituaient à elles-mêmes des quartiers dans le quartiers dans lesquelles s'engouffraient chaque jour travailleurs et ouvriers. Les deux bâtiments du site Loubon faisaient partie de la minoterie Fils de Fortuné Lombard fondée en 1859. Ses 20 000 m2 de superficie en faisait la plus importante de Marseille. Destiné à la fabrique de la farine, le site était constitué d'entrepôts, d'ateliers de mécanique et de menuiserie, de laboratoires techniques reliés par des passerelles et irrigués par un service de camionnage et de transporteurs chenilles novateurs.

Aujourd'hui le site a été en partie détruit ou réhabilité en logements .
La division parcellaire a complètement **inversé la dynamique fédératrice** de cet **ancien cœur ouvrier** qui est aujourd'hui un **confluent d'impasses**, les immeubles se tournants le dos, laissant dans l'ombre des interstices qui participent à l'insécurité du quartier.

Réhabiliter la Fabrique Loubon, c'est questionner l'héritage de ce patrimoine architectural en valorisant ses qualités intrinsèques (structure, matérialité) mais aussi en réinterrogeant son rôle fédérateur et structurant pour le quartier.

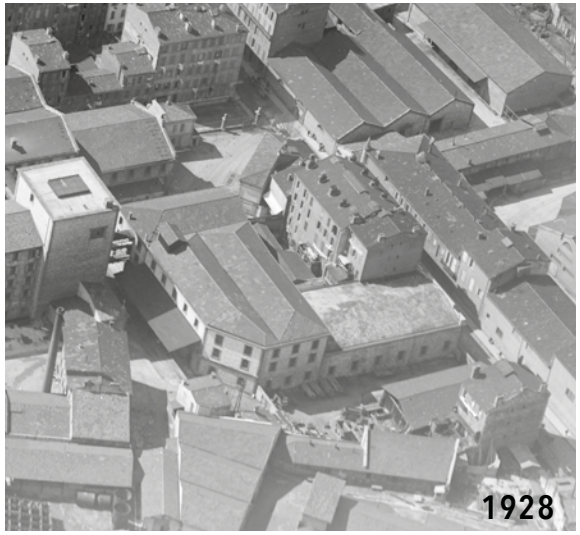

Le contexte socio-démographique

Les éléments issus des concertations avec les habitants et du PPA permettent de définir le contexte à partir duquel peuvent être ciblés les enjeux du projet. Parmi ces éléments, nous notons :

- Le besoin d'amélioration de l'offre **dédié aux enfants et aux familles**
- Le manque d'offre en matière de périscolaire
- Le manque d'équipement dédié **aux pratiques amateurs**
- Le manque d'accompagnement social et **d'accès aux droits**
- Le manque de lisibilité et **d'appropriation par les habitants** des lieux culturels et de création déjà présents.
- Le manque d'équipement **qualitatif et pérenne**.
- Un taux élevé de petits logements, de logements **suroccupés** et de logements potentiellement indignes.
- La problématique d'**insécurité** dans l'environnement immédiat.

En choisissant d'implanter un équipement dédié à la lecture publique et aux pratiques artistiques et citoyennes, la Ville de Marseille esquisse un programme cohérent et ambitieux vis-à-vis des besoins du quartier :

Le contexte culturel

L'implantation d'une médiathèque n'est pas anodine. Son rôle allant au-delà de la fonction « ressource documentaire », n'est plus à prouver. La Mission Orsenna et le rapport « Voyage au pays des bibliothèques » (2018) qui en découle font état des enjeux de ce nouvel équipement du XXIe siècle vis-à-vis de la lutte contre l'échec scolaire, de la recherche d'emploi, de l'épanouissement de la personnalité, etc...
Des exemples de projets réalisés auxquels nous sommes particulièrement sensibles ont déjà fait leur preuve sur le territoire national, alliant lieu de formation, lieu de vie, lieu de partage au service de l'égalité des droits. Dans le 3e arrondissement, la nécessité d'un tel programme est évidente. Les habitants ont d'ailleurs porté leurs voix en ce sens à travers entre autre, la création du collectif « Brouettes et Cie » qui depuis plusieurs années stimule l'appétence pour la lecture et ce sur quoi elle ouvre, en distribuant du livre en troc avec des brouettes à travers le quartier.

De plus, la valorisation de la lecture fait également échos au plan municipal pour la lecture publique établi depuis 2015 et soutenu par le Ministère de la Culture et de la Communication pour renforcer la cohésion sociale et accroître l'attractivité de la Ville.

On adore déjà le Festival « Oh les beaux jours » et leurs frictions littéraires !

II. COMPRÉHENSION DES ENJEUX DU PROJET ET IDENTIFICATION DES ÉLÉMENTS DE PROGRAMME NÉCESSITANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE :

Un équipement structurant

Tout d'abord par son statut, la présence de cet équipement public doit permettre de **structurer le quartier** tant dans sa forme urbaine que dans ses usages :

Du point de vue urbain, sa place centrale, au croisement des 4 quartiers constitutifs de l'arrondissement doit être valorisée par le **désenclavement du site**. Pour ce faire, nous proposons de tirer profit des qualités de l'actuel « arrière » du site articulé entre l' «impasse » (rue à sens unique) Jolie Manon, la parcelle 131 et la cité du Moulin-de-Mai. Le peu de passage de véhicule, la vue au ciel, l'espace libre sont les premiers ingrédients pour y créer un point d'intérêt public.
En ouvrant le sud de la parcelle et en créant un sol commun avec l'impasse de la cité du Moulin-de-mai, un cheminement piéton est possible entre le Boulevard National et le futur parc du groupe scolaire Jolie Manon. Il permet ainsi pour les piétons (et notamment pour les personnes à mobilités réduites : poussettes, etc ..) **une alternative aux trottoirs étroits, encombrés et bruyants de la rue Loubon**.

Ce nouveau passage permet au projet de « se retourner » et d'accueillir les usagers dans un cadre plus sécurisé grâce à l'aménagement d'un parvis, à l'angle sud-est du site. En considérant que l'usage de la parcelle 131 puisse être réfléchie avec le projet Loubon, ce parvis pourrait très bien faire office de **placette publique** qui articulerait **un vrai cœur de quartier** entre écoles, médiathèques, logements, espaces de jeux extérieurs et services divers (cafétéria, restaurant associatif, etc).

Cette ouverture participerait également à la mise en lumière de l'impasse du Moulin-du-Mai tant par l'aménagement urbain et l'éclairage des abords du site que par le changement d'usage qu'elle propose.

Ouvrir c'est mettre en lumière

Ahh ! On y voit plus clair ici !

Du point de vue programmatique, le projet doit devenir **un nouveau pôle satellite sur lequel peuvent s'appuyer les acteurs sociaux et culturels déjà présents** sur site et ce, tant du point de vue pédagogique (Cohérence des programmes culturels, offre périscolaire avec le groupe Jolie Manon, **mutualisation** des équipes d'animations, etc..) que matériel. En effet, les retours d'entretiens font part d'une certaine fragilité de ces structures majoritairement associatives et d'un manque d'équipement qualitatif pour les pratiques amateurs. La mise à disposition d'une part, d'espaces « supports » (comme des salles de travail, salles de répétitions, salles de représentations)

Tu me prêtes ton espace ?

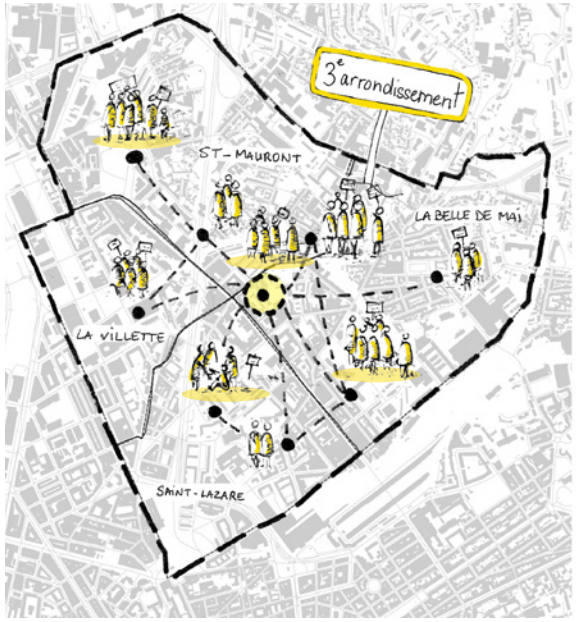

Un emplacement stratégique pour un équipement à la croisée de quatre quartiers

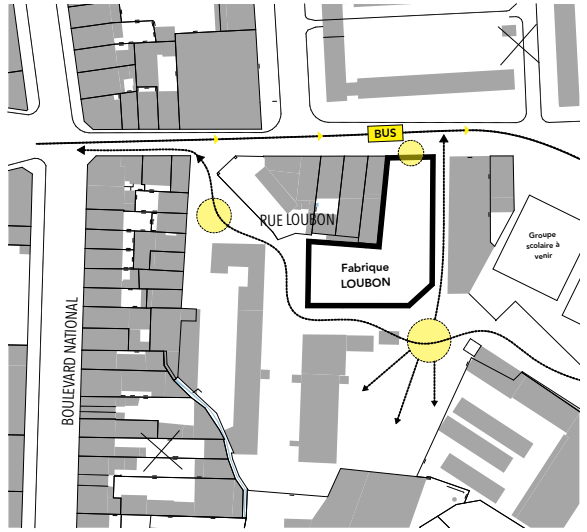

Valoriser «l'arrière» du site par un réseau de placettes pour permettre sa traversée, le désenclaver, le lier aux futurs équipements proches.

et d'une autre part, d'équipements de qualité comme des instruments avec l'intégration d'une instrumenthèque, du matériels d'art plastique, des outils, etc permettront de **pérenniser** le réseau associatif et culturel existant et de faire du Projet Loubon un nouveau **pôle rayonnant** à l'échelle du Quartier mais aussi de Marseille.
En effet, il est facile d'imaginer que La Fabrique Loubon puisse ensuite établir des partenariats avec les équipements marseillais de plus grande ampleur (Extension du conservatoire, Réseau des médiathèques de la Métropole, Scène éphémère de l'Opéra, etc …)

Un équipement fédérateur

Étant par définition un lieu au service de la population, cet équipement public se veut **fédérateur** pour le quartier. Et **pour que les habitants se sentent concernés** par ce qui s'y passe, il doit être tout d'abord facilement **appropriable**.
C'est-à-dire qu'il faut : **Recette d'un projet réussi**

• Assurer une flexibilité du programme pour permettre son évolutivité.

Enjeu du projet / En effet, réaliser ce projet c'est inscrire une première vision du programme. Mais une fois installé, ce sont les usagers, les habitants du quartier qui vont le sculpter dans le temps. C'est pourquoi des échanges constants avec une Maitrîse d'Usage qui a l'expérience concrète d'un site (attentes et fonctionnements), vont permettre de proposer une offre toujours pertinente et qui capte les habitants.
Réponse architecturale / Le grand avantage des 2 bâtiments du site est qu'ils permettent par leur nature industrielle, une liberté d'aménagement. Les structure poteaux-poutres et à fermes métalliques des deux bâtiments offrent chacune des espaces capables, remarquables et une liberté de plan qui va de pair avec la flexibilité programmatique recherchée.

Transformons les obligations d'hier en libertés d'aujourd'hui !

La partition des espaces et l'organisation des flux peuvent être ainsi travaillées par des cloisons plus ou moins amovibles, vitrées, opaques, par des murs rangements mobiles, etc … Un rayonnage de livres ne pourrait-il pas laisser place à une salle de spectacle un soir de semaine ? Une salle de danse ne pourrait-elle pas se diviser en petit studio pour pratiquer un instrument l'après-midi ?

• Familiariser les habitants avec le futur équipement :

Enjeu du projet / Pour cela, une **communication avant et pendant chantier** sur le projet est essentiel. Ici aussi l'intégration de la Maitrise d'Usage prend tout son sens.
Réponse architecturale / La mise en place d'**outils de co-conception** tel que des ateliers participatifs, une Maison du Projet, des visites de chantier pédagogiques participeront à l'appropriation des habitants. Ce temps à valoriser dans les phases études est un temps gagner à l'ouverture du projet.
Nous pensons également qu'une stratégie d'insertion du programme avant le bâtiment serait bénéfique pour **activer les usages** et l'espace public impasse Jolie Manon. C'est en ce sens que nous souhaitons vivement que la friche de la parcelle 131 doit servir le projet, même de manière provisoire. Il s'agit d'implanter des activités, usages qui préfigurent le programme et suscitent l'intérêt des publics visés comme par exemple : un kiosque à musique, à journaux, des concerts, des projections de film sur le grand mur pignon, un atelier de fresque, et pourquoi pas une ferme pédagogique temporaire dont l'attractivité pour les enfants et les familles a été déjà prouvé dans le Jardin d'Eole à Paris.

• Conforter un sentiment d'appartenance :

Réponse architecturale / En racontant aux habitants l'histoire de leur quartier, l'histoire de la Fabrique Loubon. **La valorisation de ce patrimoine** marseillais qui doit s'enclencher avant même le début du chantier doit susciter un sentiment de fierté chez les habitants du 3e arrondissement.

En créant **une intimité entre l'usager et l'équipement** : La médiathèque est aujourd'hui un 3e lieu, entre le chez soi et le travail/l'école, entre le privé et le public. En proposant des espaces appropriables avec différents degrés d'intimité, elle devient **une extension de l'habitat**. Pour beaucoup d'enfant, elle peut offrir la chambre à soi et le calme qu'on ne peut avoir à la maison, la pièce en plus, l'espace libre pour s'amuser, l'atelier pour créer, un lieu pour s'exprimer, faire du bruit. Elle peut également mutualiser des services domestiques comme une laverie, une cuisine.

En offrant **un cadre rassurant** : En mettant à disposition des espaces libres d'expression animé par une équipe connue et compétente, la Fabrique Loubon mets à disposition un lieu sécurisé. Il ne s'agit pas d'enfermer pour isoler mais au contraire de mettre la lumière sur des personnalités, favoriser l'épanouissement dans un cadre pacifié. Architecturalement, le travail de transparence et de lumière naturelle fera tout autant l'objet d'une attention particulière que l'organisation des flux et des accès.

• Travailler l'accessibilité sous tous ces aspects:

« ouvrir mieux, ouvrir plus »

Enjeu du projet / Nous avons relevé dans nos études et votre présentation l'importance **d'horaires adaptés**. Au-delà d'élargir les heures d'ouverture, il s'agit pour l'équipe de conception de **penser l'espace avec le temps**. On parle alors de chronotopie des usages. C'est l'analyse des usages tout au long d'une journée. La Ville de Marseille fait d'ailleurs partie du réseau de l'association « Tempo Territorial » qui assiste les Maitrise d'Ouvrage pour l'analyse le rythme de vie des habitants.

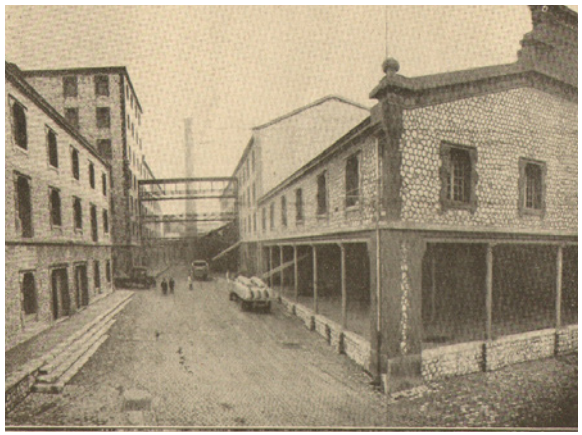

Vue de la Minoterie depuis l'actuelle impasse Moulin-du-Mai. Le rez-de-chaussée pouvait être complètement ouvert et donc continu avec l'espace public.

Réponse architecturale / **Différents accès en fonction des espaces, différents espaces en fonction des horaires.** L'organisation des services de la médiathèque est pensée de façon à ce que l'équipement puisse **fonctionner comme un tout ou par entités autonomes.** Ainsi, certains services comme la cafétéria, la salle de diffusion, les bureaux d'accompagnement sont accessibles depuis la médiathèque en horaires classiques et par des accès secondaires depuis la rue en horaires adaptés. Une limite intermédiaire est également créée dans le forum, permettant à l'espace cafétéria, l'espace presse, l'espace numérique et des salles de travail d'être accessibles plus tardivement. Les accès et limites sont donc penser de façon à être **réversibles** en fonction des usages qui dépendent eux-mêmes des horaires de la journée.

Au-delà de la réglementation PMR, nous pensons **l'accessibilité physique** de ce projet comme valeur d'appropriation. Nous souhaitons démystifier l'action de pousser une porte avec l'appréhension de ne pas savoir ce qu'il y a derrière. Il faut inciter les habitants et notamment les jeunes à entrer. L'objectif est d'atténuer la limite espace public et projet par **un seul et même sol** qui permet à l'usager de se retrouver à l'intérieur de l'équipement presque sans s'en rendre compte. Il s'agit ici de rendre l'équipement **perméable** en oubliant le coté administratif de l'admission et du portique.

Pour cela, un travail sur **les limites physiques et ressenties** sera mené en ce sens allant du marquage au sol au mur opaque en passant par une différence de matérialité à un changement de structure en passant par un code couleur, un choix de lumière, une maîtrise de la transparence mais aussi par le positionnement réfléchi d'un arbre, d'un potelet, d'un porche, d'une cloison vitrée, d'un meuble.

Ce continuum public sera renforcé par **le caractère hybride** du premier espace qui accueille l'usager. La médiathèque n'est pas pensée comme une unité indépendante du programme qui primerait sur les autres par sa taille et son importance. **Elle est le lien** entre l'ensemble des services proposés qui s'insèrent dans ses dilatations et jouent des cloisonnements. De fait elle devient le forum. Le premier degré d'accueil propose déjà entre autres, des services liés à la médiathèque. Cela peut aller d'un kiosque « troc de livre » ou une consultation des ouvrages de presse avec des premiers postes informatiques pour des consultations rapides, etc …

Programme

Mots clé
Surfaces
Activités
Usages
Accès
Lieu

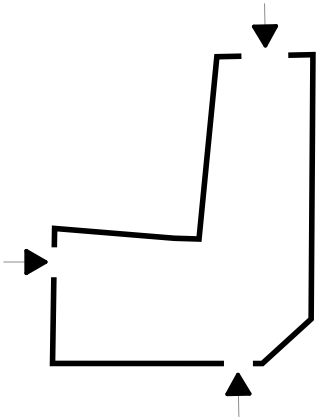

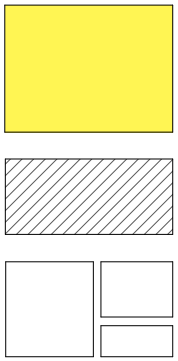

Projet

Traduction
Espaces
Fonctions
Utilisateurs
Liberté
Ouverture

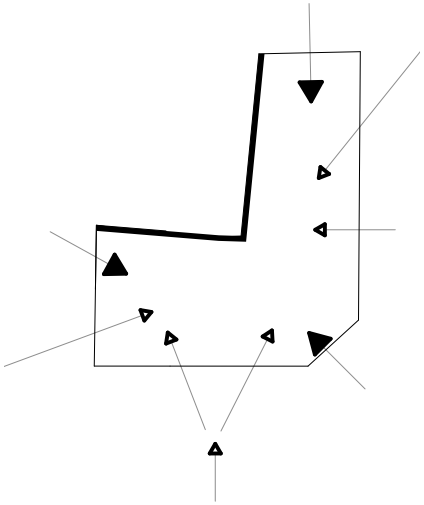

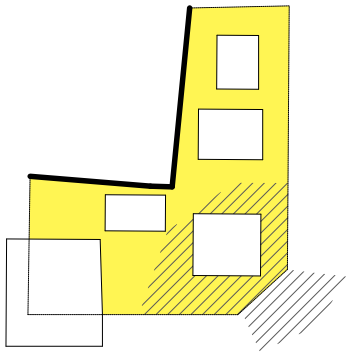

Perméabilité

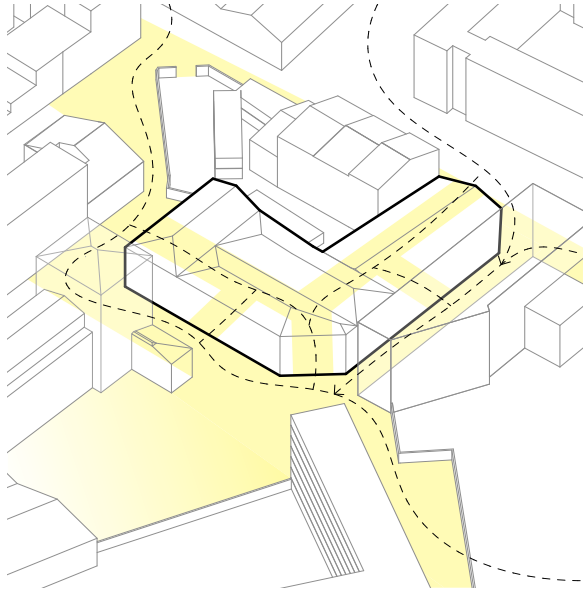

Désenclaver la fabrique
Traiter les espaces extérieurs pour rendre visible un nouveau lieu

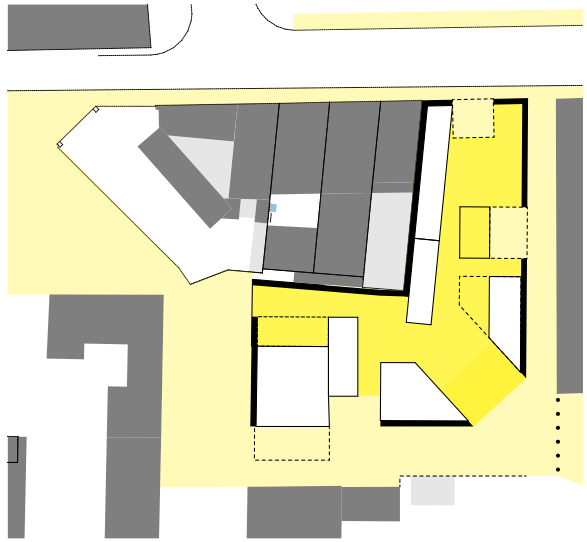

Entrer dans la fabrique
Une continuité entre le quartier et les espaces mis à disposition

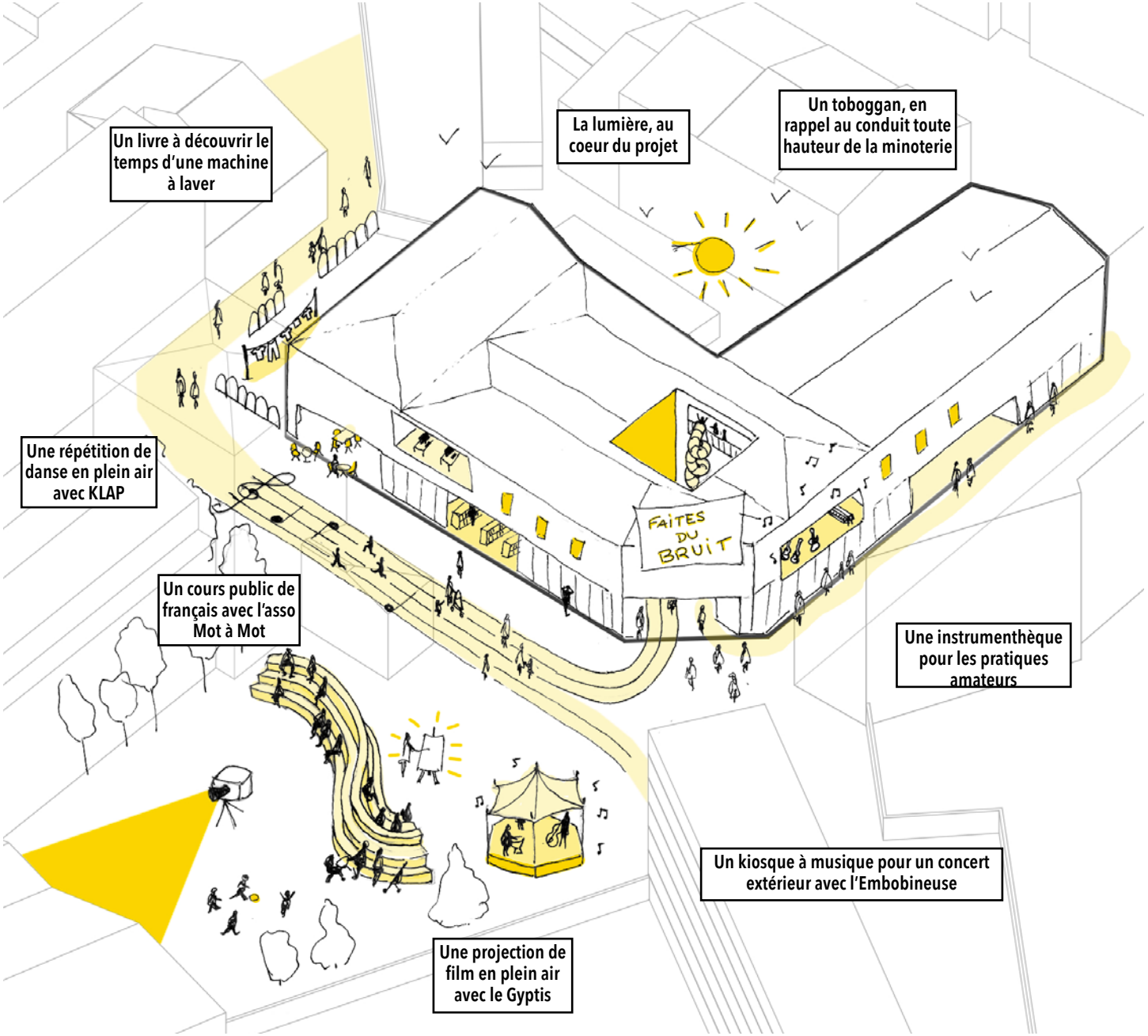

Enjeu du projet / Faciliter l'appropriation c'est aussi **rendre lisible** le programme en échos à la nécessité d'une cohérence de l'offre évoqué précédemment. Interroger le programme ce n'est pas y projeter tout et n'importe quoi.

Réponse architecturale / Après lectures des retours d'expérience, nous avons noté que le thème de la musique et du bruit était récurrent chez les jeunes. Nous proposons donc **un fil rouge** de programmation qui serait celui du bruit, du son, de la musique, des voix. **« Faites du bruit »** c'est ce que clame le chanteur devant son public pour l'animer, c'est créer une cohésion, **un élan commun ou individuel**, sortir d'un soi, être un autre, s'exprimer, se révéler. « Faites du bruit » **c'est aussi interpeler les jeunes** qui peuvent avoir une idée trop formelle, voir un préjugé, sur que contiendrait une médiathèque. Le caractère antinomique de l'énoncé interroge et donc suscite d'ores et déjà un intérêt.

Techniquement, nous travaillerons en étroite collaboration avec le bureau d'étude acoustique de l'équipe pour proposer des espaces à la hauteur des ambitions du programme et **assurer la cohabitation des niveaux sonores** (jouer d'un instrument dans une boite acoustique, assister à une représentation à coté d'espaces de travail, etc)

Qu'èsaquo ?

(Locution provençale signifiant qu'est cela ?)

Rendre lisible c'est aussi **rendre visible**.

La question du rez-de-chaussée est essentielle pour un équipement. Il est l'intermédiaire entre public et « privé il est la vitrine des services contenus, c'est **la carte de visite du bâtiment à taille humaine** pour ceux qui ne peuvent pas lire, et tous les autres.

Dans cette optique, nous souhaitons travailler ce niveau de façon à ce que les usages principaux de l'équipement soient très clairs et éclairés. De la même façon que ce niveau pouvait être évidé au temps de son activité industrielle, nous souhaitons **traiter ce rez-de-chaussée en toute transparence**, proposant des vues traversantes de part et d'autre du bâtiment. Cette porosité, **outil de travail de la lumière naturelle**, sera également réfléchie dans sa verticalité pour amener au cœur du projet une lumière zénithale.

Mr Arthur a dit : « Le silence est la sieste du bruit »
Mais la Fabrique est bel et bien réveillée
Dans son écrin urbain, l'enfant s'épanouit
Il ouvre un bouquin puis joue de la batterie.
Il s'imagine plus loin et soudainement, sourit.